



Une ville propre : c'est tout simplement mieux

CIVISME En dépit de moyens humains et financiers conséquents consacrés à la propreté en ville, le Grand Lyon reconnaît que l'efficacité n'est pas totale. C'est donc proprement l'affaire de tous...



Une ville propre, c'est une ville agréable à vivre, attractive et souvent plus dynamique. Derrière l'accumulation de mots un tantinet publicitaires, une vérité que personne ne conteste. Pourtant, les équipes « propreté » du Grand Lyon avouent leur impuissance, certains jours, à maintenir le bien-être en ville. La multiplication des actes d'incivilité réduit souvent leur travail à zéro. Or, les moyens humains

et matériels mis en œuvre ne sont pas illimités et ne peuvent pas pallier le manque de civisme des habitants.

Qu'on se le dise, une ville propre, c'est l'affaire de tous ! Stop, donc, aux cendriers vidés au feu rouge, aux paquets de cigarettes et aux tickets de jeux jetés par terre, aux déjections canines incontrôlées, aux trottoirs utilisés comme des dépotoirs... Le Grand Lyon réfléchit à la ma-

nière d'être plus efficace. C'est ainsi qu'une mini-révolution est en cours. Objectif : passer d'une logique de moyens à une logique de résultats. Certaines équipes ne sont plus affectées, chaque matin, à la même zone géographique, elles sont dirigées là où la saleté les appelle. Répondre aux problématiques immédiates de nettoyage, telle est la consigne ; quitte à consacrer davantage d'hommes et de machines à un même espace. Les cantonniers sont responsabilisés, notamment à une consommation raisonnable de l'eau.

Parallèlement, le Grand Lyon sensibilise : plus de 350 réunions publiques ont été organisées, cette année, dans les écoles, les lycées et les conseils de quartier. L'accueil est plutôt bon ; reste à passer de la bonne volonté à la bonne pratique. Et ça, c'est tous les jours ! ■



On ne vous en demande pas tant

La nouvelle campagne « propreté » du Grand Lyon joue sur la touche « humour », toujours efficace pour interpeller les consciences, et sur la note « citoyenne ». Sous-titrée, « On ne vous en demande pas tant », elle ne cherche pas à culpabiliser mais plutôt à impliquer. Sous-entendu, ce sont vos petites attentions quotidiennes qui construiront une agglomération plus propre. À bon entendre... action !

Propre, net...

- 900 tonnes de feuilles ramassées tous les ans
- 23 700 tonnes de déchets balayés
- 2 500 km de voies nettoyées
- 220 km de fossés entretenus
- 1 300 agents de nettoyage
- 400 véhicules
- Un budget de 70 millions d'euros en 2006

... Imparable.

Le traitement d'une tonne de déchets portée en déchèterie coûte 105 € contre 500 € en cas d'enlèvement par les cantonniers du Grand Lyon.

Question à...



Bruno Polga
Vice-président du Grand Lyon chargé de la Propreté

Une ville propre, c'est un peu la quadrature du cercle. Comment faites-vous ?

Il n'est effectivement pas simple de gérer un enjeu de propreté à l'échelle d'un vaste territoire. Nous avons beaucoup travaillé en interne pour adapter le fonctionnement de nos équipes et de notre matériel aux objectifs mais, je le confesse sincèrement, sans une implication des Grands-Lyonnais, nous nous battons contre des moulins. Le plus urgent, aujourd'hui, est d'inciter le citoyen à être l'un des acteurs forts de son environnement. Quand nous expliquons aux jeunes quels sont les gestes simples contribuant à une ville propre, ils sont réceptifs. Mais c'est un travail de très longue haleine : le développement durable reste, pour beaucoup, un concept de politiciens alors qu'il s'agit de l'enjeu des prochaines années.

Sinon, un fléau majeur est celui des déjections canines. Nous avons créé un poste de chargé de mission sur ce thème. Son travail est de faire réfléchir sur la place de l'animal en ville. Nous avons également formalisé des espaces pour les chiens, ainsi qu'une signalétique particulière. Enfin, j'en appelle à la citoyenneté en rappelant que les trottoirs ne sont pas des décharges publiques. Les cantonniers du Grand Lyon réalisent un gros travail mais certains déchets restent à porter en déchèterie, c'est inévitable !

Une mission qui a du chien !

CHIENS De prime abord, le travail de la mission « animalité urbaine » peut faire sourire. Il est pourtant exemplaire et particulièrement innovant.



Des balades canines sont organisées deux fois par semaine à Lyon

40 Les tonnes de déjections canines enlevées tous les ans, soit un coût de 590 000 euros.

55 Le nombre de distributeurs de sacs pour déjections canines dans la ville de Lyon. Auxquels s'ajoutent 24 espaces d'ébats pour chiens et 13 zones d'hygiène. De nombreuses autres communes disposent d'équipements adaptés. Les adresses de tous ces équipements sont répertoriées sur le site Internet du Grand Lyon : www.grandlyon.com

En ville, il y a aujourd'hui autant d'animaux domestiques que d'hommes, ce qui pose des problèmes récurrents. « Le chien est un compagnon qui compte mais qui a un rôle en ville mal compris et souvent dévalorisé », explique Geneviève Bernardin, responsable de la mission « animalité urbaine » du Grand-Lyon. « Le mode d'emploi du chien, on ne le connaît pas ; il est toutefois important de sortir des lieux communs, stigmatisés par la crotte de chien, pour regarder l'animal autrement ». Le message est clair : stop à la dérision sur ce sujet et bienvenue à une réflexion la plus large possible.

C'est ainsi que dès février 2005, le Grand-Lyon s'impose comme la première communauté urbaine de France à se saisir de la question. Retenus comme sites pilote, les 1^{er} et 4^e arrondissements de Lyon bénéficient d'une large gamme d'actions : aménagements d'espaces dédiés, signalétique particulière, opérations de nettoyage intensifiées, médiation, communication et information. Des balades canines sont par exemple organisées tous les samedis matins et les jeudis soirs. Au programme : propreté, marche en laisse, rencontre avec les congénères, respect des passants et bon usage des espaces dédiés. « La sensibilisation des propriétaires aux règles éducatives de base est une première étape », précise Geneviève Bernardin. À terme, il faudrait que le geste de ramasser une déjection soit parfaitement naturel... ». Les enfants, eux aussi, sont impliqués, via des modules pédagogiques ou un ouvrage à paraître sous le titre, « Ô : animö ».

Balades canines du samedi : départ à 10 h de la place de la Croix-Rousse. Balades du jeudi, départ à 19 h 45 de la place Jutard. (Compter deux heures). Pour plus d'information : 06 67 17 44 60.

Brigades, amendes et pédagogie...

Témoins de la volonté de la Ville de Lyon de lutter contre la saleté en traquant les incivilités, des brigades composées d'agents municipaux en civil (18 au total) circuleront dès février prochain en Presqu'île et dans certains arrondissements. Leur mission est simple, verbaliser les infractions : déjections canines en dehors des espaces prévus, dépôts sauvages, chantiers malpropres, cendriers vidés sur la voie publique...

Les amendes pourront aller jusqu'à 450 euros et la personne prise en flagrant délit n'échappera pas à une discussion sur la civilité et le respect dû aux autres.



Portrait de cantonnier

Entré en 1983 au service Propreté du Grand Lyon, Guy Maréchal est cantonnier. Il officie en « équipe volante » dans le 6^e arrondissement de Lyon.

La tenue réglementaire endossée avec fierté, le cheveu en bataille mais le sourire aux lèvres et l'air à son affaire, Guy Maréchal est cantonnier au Grand Lyon depuis 24 ans. En ce petit matin d'octobre, il officie dans le 6^e arrondissement de Lyon, affecté à ce qu'il appelle « la volante », c'est-à-dire l'équipe de secours en cas d'absence d'un collègue ou de surcroît de travail en un point précis du quartier. Sa journée démarre à 6 heures et se termine à 12 heures 45. Un samedi sur deux, il est de permanence. Le rythme n'est pas lent, loin s'en faut ; la motivation, totale. « Évidemment, dit-il, j'aime être dehors et ne crains pas la rudesse du climat mais ce travail n'est pas tous les jours facile. Les gens sont parfois

désobligeants et, en automne, on a vraiment l'impression qu'on n'en finira jamais... ».

Par timidité, simplicité et intelligence, Guy Maréchal ne va pas plus loin. Cette vieille dame, elle, croisée à deux pas, évoque la gentillesse et la courtoisie de « son cantonnier » : toujours là pour faire traverser un enfant ou orienter une personne, toujours prêt à l'écoute et au petit mot qui fait la journée plus douce...

En 24 ans, Guy Maréchal a vu son métier changer radicalement. Évolution du matériel et des techniques mais surtout conscience que notre planète est une richesse à préserver. Ce qui passe, pour lui, par une gestion la plus économe possible de l'eau. ■



Neige annoncée, patience et courtoisie requises

FLOCONS La neige ne tombe que 8 à 10 jours par an dans le Grand Lyon. Alors, pour en profiter, quelques règles d'or... et de bon sens.



Le flocon blanc dans le Grand Lyon est une rareté : à peine plus de 8 à 10 jours de chutes de neige par an en moyenne, ce qui est bien différent des situations vécues dans

les régions de montagne. Il est assez logique que les procédures d'action soient différentes et les habitants, moins à l'aise.

Chaque année, le Grand Lyon améliore son organisation afin d'intervenir le plus rapidement possible. Chargé de l'entretien hivernal des voies communautaires et départementales (traitement préventif et déneigement), il dispose, de novembre à mars, d'un personnel d'astreinte 24h/24 et 7j/7, sachant que plus de 900 agents ont été formés à ce problème spécifique. Si la météo annonce des chutes de neige, 30 véhicules sont immédiatement consignés dans les dépôts de sel puis, le cas échéant, envoyés sur le terrain. En fonction de l'intensité de la perturbation, les autres véhicules du parc (100 au total) entrent en action. Les voies de

circulation des transports en commun sont dégagées en priorité, puis les routes de liaison importantes et enfin les voies à trafic plus faible.

Mais l'arrivée des flocons requiert une attention particulière de tous les habitants. Pour permettre un déneigement efficace, il est indispensable que les rues soient libres d'accès. Chacun est alors renvoyé à sa propre responsabilité : évitons d'abandonner nos voitures n'importe où et appliquons quelques règles de bon sens. Par exemple : déplacements limités, véhicules équipés de pneus neige, trottoirs et voies privées déneigés, chaussures adaptées... Sans oublier, une petite dose de patience et une pincée de courtoisie. Après quoi, il ne reste qu'à profiter des joies du grand manteau blanc. ■

100

Le nombre de véhicules équipés de saieuses et de robots de déneigement dans le Grand Lyon, sachant que 23 000 tonnes de sel sont stockées en prévision des chutes de neige.

400 000 €

Le coût de 24 heures de déneigement.

Stop aux sapins abandonnés

Petit rappel avant les fêtes de fin d'année : stop aux sapins de Noël abandonnés sur les trottoirs après usage. Ils sont à déposer en déchèterie pour être ensuite transformés en compost. Chaque année, des centaines de sapins sont jetées sans façon à la rue. Peu civique et coûteux pour la collectivité.

Un autre regard sur les mauvaises herbes



Remise en question en raison de ses effets néfastes sur la faune, la flore et la santé, l'utilisation de pesticides pour lutter contre les mauvaises herbes laisse progressivement la place à des techniques naturelles (désherbage à la vapeur ou au gaz). Le Grand Lyon a également décidé de supprimer le désherbage à titre préventif. Alors, habituons nous à ce que l'herbe soit plus présente en ville...

Le conseil du mois

Pour éviter les chutes de neige sur la voie publique, élaguez les arbres au droit des propriétés.

La bonne idée

Autant que possible, le Grand Lyon traite les voies enneigées avec un mélange de saumure (77 % d'eau et 23 % de sel). Une technique plus économique, plus efficace et surtout moins polluante que le salage.

Le numéro

Pour des informations sur le dégagement des voies, le **Standard neige** : 04 78 95 88 44 (de 7h à 21 h).

